

Opération « Bienvenue au 3^e enfant »

V. Jahu
Vendredi 10 octobre 1986

La Ligue des parents, dont la présidente départementale est Mme Bartel, profite du cadre de la Foire de Toulon pour lancer l'opération « Bienvenue au 3^e enfant ».

Elle entend également préciser ses objectifs nationaux et locaux, en répondant aux propos de Mme Casanova et de M. Alain Bombard sur la politique nataliste de la majorité.

La Ligue des parents a été fondée au niveau national par Mme Charlotte Wahl, et compte parmi ses administrateurs des économistes, des universitaires, des journalistes, des parents, et travaille en relation étroite avec des démographes aussi renommés que Pierre Chaunu et Gérard-François Dumont.

Mélanger les projets politiques suggérés par le rapport Costa-Floret et les propositions de la Ligue des parents est un amalgame que nous refusons. Il faut toutefois noter qu'il y a une convergence d'idées pour la défense de la famille correspondant à une prise de conscience de l'opinion française devant une dénatalité menaçante et une destruction insidieuse de la cellule familiale.

Cette prise de position attestée par de nombreux sondages s'est précisément manifestée à la suite des intentions d'encadrement juridique du statut familial tel qu'il était justement exprimé dans les propositions du gouvernement mis en place en 1981.

Si par ailleurs il n'entre pas dans les buts de la Ligue des parents de tenter de remettre en cause la légalité de la contraception et de P.V.G. (nous n'avons jamais parlé de « répression »), force nous est de constater que la libéralisation de ces moyens permet le refus du 3^e enfant qui est indéfiniment différé : c'est pourtant de lui que dépend la pérennité du peuple français.

Nous déplorons que le remboursement de P.V.G. ait banalisé cet acte médical grave jusqu'à permettre à certaines femmes de préférer éviter les contraintes de la régulation des naissances, naturelle ou médicale, sachant « qu'en cas de pépin », l'impunité et la gratuité leur sont acquises. Or P.V.G. n'est jamais un acte banal, son remboursement en a perverti l'usage qui aurait dû rester l'exception pour dé-

trousse morale ou urgence médicale.

Pour nous la collecte des fonds publics, prélevés sur les actifs de notre société dans le but d'alimenter la Sécurité sociale et d'aider les familles à élever leurs enfants, ne doit pas couvrir les frais d'un acte de mort.

Nous demandons que les 750 millions de francs annuels minimum que coûte P.V.G. soient transférés après abrogation de la loi autorisant le remboursement à la couverture sociale et au régime de retraite des mères de famille. Une façon de financer la vie au lieu de financer la mort.

L'acte sexuel signifie par excellence le passage à l'âge adulte, une prise de conscience est alors indispensable : c'est à nous, parents, d'y veiller, non pas en « assistant » nos enfants comme des irresponsables (liberté, impunité, gratuité) mais en leur indiquant les dangers et les limites de leurs actes.

La Ligue des parents exposera ses prises de position le samedi 11 octobre, à 18 h 30, sur le plateau T.V. de la Foire de Toulon et lancera l'opération « Bienvenue au 3^e enfant ».